1 Introduction
2 Analyse des dangers : fdsceranxm220
2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS
2.2 Erreurs de classification
2.2.1 Produit
2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit
2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition
2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes
2.5.1 Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium
2.5.2 Sulfonic acids, petroleum, calcium salt
2.5.3 Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium
2.5.4 Acide benzènesulfonique, dérivés sec-alkyl-4 en C10-13, sels de calcium
2.5.5 C14-16-18 Alkyl phenol
2.6 Protections individuelles et collectives à envisager
2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit fdsceranxm220
Company	TOTAL BELGIUM
Date	2026-10-15
Version	Rev0
Auteur	Emilia 0.8.1

1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **fdsceranxm220**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **EmilIA** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.
L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : fdsceranxm220

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **fdsceranxm220**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	TOTAL BELGIUM
État physique	Solide
Forme	-
pH	Non disponible
Usage	Graisse lubrifiante.
Date FDS	2019-09-10

La FDS date du 2019-09-10. Elle a donc 7 an(s).

La FDS ayant plus de 5 ans, il est *nécessaire* de demander au fournisseur de produire une FDS mise à jour.

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

Emilia n’a pas identifié d’erreur de classification dans la FDS.

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d’avertissement : Attention

Pictogrammes (SGH) :



Nocif / Irritant

Mentions de danger :

- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence :

- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Transport :

- ADR : non réglementé
- RID : non réglementé
- ADN : non réglementé
- IMDG : non réglementé
- IATA : non réglementé
- UN : pas disponible

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition

skin : • Laver immédiatement la zone touchée au savon et abondamment à l'eau.
• Retirer les vêtements contaminés ainsi que les chaussures.
• Nettoyer les vêtements contaminés avant réutilisation.
• Éviter l'utilisation de jets d'eau à haute pression qui peuvent endommager la peau.
• Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

eyes : • Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
• Après un premier rinçage, enlever toute lentille de contact (si possible) puis continuer le rinçage pendant au moins 15 minutes.
• Maintenir l'œil bien ouvert durant tout le rinçage.

ingestion : • Nettoyer la bouche avec de l’eau.
• NE PAS faire vomir.
• Ne jamais donner quoi-que-soit à une personne inconsciente.
• Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.

inhalation : • Évacuer la victime à l’air frais.
• Laisser la personne dans une position confortable pour respirer.
• En cas d’arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium

Identification

- N° CAS : 68584-23-6
- N° EINECS : 271-529-4

Concentration :from 5.0 to 10.0

Dangers :

- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

Pas d'informations disponible.

2.5.2 Sulfonic acids, petroleum, calcium salt

Identification

- N° CAS : 61789-86-4
- N° EINECS : 263-093-9

Concentration :from 1.0 to 3.0

Dangers :

- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.2.1 PROPRIÉTÉS

Pas d’informations disponible.

2.5.3 Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium

Identification

- N° CAS : 70024-69-0
- N° EINECS : 274-263-7

Concentration :from 1.0 to 3.0

Dangers :

- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.3.1 PROPRIÉTÉS

Pas d’informations disponible.

2.5.4 Acide benzènesulfonique, dérivés sec-alkyl-4 en C10-13, sels de calcium

Identification

- N° CAS : None
- N° EINECS : 932-231-6

Concentration :from 1.0 to 2.5

Dangers :

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.4.1 PROPRIÉTÉS

Pas d'informations disponible.

2.5.5 C14-16-18 Alkyl phenol

Identification

- N° CAS : None
- N° EINECS : 931-468-2

Concentration :from 0.1 to 1.0

Dangers :

- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.5.1 PROPRIÉTÉS

Pas d'informations disponible.

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	- Les gants EN 374 sont spécifiquement recommandés pour leur résistance aux hydrocarbures, avec une épaisseur minimale de 0,38 mm et une durée de protection de 480 min. - Utilisation recommandée : lors de tout contact direct ou indirect avec le produit, notamment pour les transferts manuels, l'application par écoulement, la pulvérisation et le nettoyage.
Yeux	- Les lunettes/écrans faciaux EN 166 assurent une protection latérale complète contre les éclaboussures.
Peau	- Les gants EN 374 sont spécifiquement recommandés pour leur résistance aux hydrocarbures, avec une épaisseur minimale de 0,38 mm et une durée de protection de 480 min. - Les combinaisons étanches complètent la protection en couvrant tout le corps, indispensable pour les opérations à haute dispersion.
Système respiratoire	- Le masque respiratoire conforme à la norme EN 140 (filtre A/P 2 ou supérieur) protège contre les vapeurs et particules générées lors de pulvérisation ou d'écoulement.

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Corps	- Les combinaisons étanches complètent la protection en couvrant tout le corps, indispensable pour les opérations à haute dispersion.

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	- Porter un équipement de protection individuelle (voir rubrique 8). - Utiliser le produit uniquement dans des zones bien ventilées. - Éviter tout contact direct avec la peau, les yeux et les vêtements. - Prévenir les incendies et explosions en évitant l'accumulation de charges électrostatiques.
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	- Conserver le produit à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux destinés aux animaux. - Stocker dans un bac de rétention. - Maintenir le récipient fermé de manière étanche. - Conserver de préférence dans l'emballage d'origine ; si l'emballage est changé, reporter toutes les indications de l'étiquette réglementaire sur le nouvel emballage. - Ne pas retirer les étiquettes de danger des récipients (mêmes vides). - Concevoir les installations pour éviter les projections accidentelles de produit (ex : rupture de joint) sur des carters chauds et des contacts électriques. - Stocker à température ambiante. - Protéger le produit de l'humidité.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Graisse lubrifiante.